

FERRANDAISE

De la sauvegarde d'une race à un nouveau système agricole



L'association de sauvegarde de la race Ferrandaise a tenu son assemblée générale annuelle, mi novembre, accueillie par la Maison du Parc des Volcans d'Auvergne, à Aydat. Malgré la neige, le tiers des adhérents de l'association s'était déplacé pour faire le point sur l'année écoulée et dégager des perspectives pour les années à venir.

Si en 1981, Joli Coeur et Géranium étaient les seuls reproducteurs disponibles pour la race, 30 ans plus tard, 33 taureaux sont au catalogue de l'IA. Un tableau distribué aux adhérents de l'association précise le nom de tous les taureaux utilisés pour l'insémination, depuis 1981 jusqu'à aujourd'hui, ainsi que la fréquence de leur utilisation. Quant aux effectifs femelles inventoriés 3/4 de sang et plus, ils se sont multipliés par sept ces trente dernières années. De récentes

modifications du calcul des prix de l'insémination artificielle ont fait l'objet de débat et de questionnements : tous les taureaux sont-ils au même prix ? L'association devrait tirer au clair cette incertitude dans les semaines à venir. L'un des adhérents rappelait que l'insémination en fin de chaleur donne d'excellents résultats.

Un déficit d'accompagnement technique ?

Les résultats des contrôles laitiers, présenté par Fanny Barcelone, précisent que la race

a perdu vingt jours de lactation. L'intervalle de vêlage est passé en dix ans de 370 à 378 jours, la production de lait par jour de 12,5 à 13,1 litre. Sur l'effectif de vaches contrôlées, beaucoup étaient jeunes, dans leur première ou deuxième lactation. La production devrait donc s'améliorer naturellement. Des résultats qui tendent cependant à montrer que pour l'instant, c'est la filière viande qui s'impose pour les éleveurs de Ferrandaise. L'EDE a d'autre part sorti la Ferrandaise de son dossier parce que le nombre de bêtes contrôlées ne serait pas suffisant. Pour "pousser en lait" et donner envie de monter des troupeaux laitiers, la profession a besoin de mieux connaître les taureaux, d'avoir des conseils sur l'alimentation, la génétique... Une carence d'accompagnement technique rendue plus douloureuse par l'absence pour raison médicale de l'ancien conseiller, très investi dans la défense de la race. L'association s'est engagée dans une réflexion sur

les possibilités d'être mieux accompagnée en conseil technique, par l'Institut de l'élevage, mais peut être aussi pourquoi pas par la Chambre d'agriculture. Par la voix de sa directrice, le Parc a rappelé son engagement dans la sauvegarde de la race.

Passer des mots aux actes

Les débats se sont ensuite attachés à chercher des pistes concrètes d'un nouveau système agricole qui permette de mieux valoriser le travail des éleveurs. Parce que si l'avenir de la race passe par une augmentation de 3000 à 3500 litres de lait et un veau par an, « les mentalités doivent changer ! » rappelait un participant. « La nouvelle majorité à la Chambre d'agriculture est une opportunité politique à saisir pour enfin passer des mots aux actes et mettre en route un nouveau modèle économique. » Les membres de l'association sont persuadés

qu'il y a la place dans la race pour un rameau laitier et un rameau viande. Restaurateurs et bouchers commencent à valoriser la race et ils ont besoin d'une production régulière. Les consommateurs plébiscitent le travail de l'association puisqu'ils achètent, la vente directe marche bien, « la preuve que nous sommes dans le vrai » remarquait un des adhérents. D'autant que la présence des vaches sur les foires de la région rencontre chaque fois un vif succès et que le site de l'association est de plus en plus consulté. ■ S. Reyny

L'association compte plus de cent adhérents, dont la majorité est installée dans le Puy-de-Dôme mais également dans le Cantal, dans la Haute-Loire, la Loire, les autres départements. Présents à l'assemblée générale, Gilles Lamiol, restaurateur à Paris, mais aussi des membres bienfaiteurs, l'association Ferrandaise 21, quelques étudiants, des représentants de l'EDE, du contrôle laitier, de la Maison du parc et d'autres partenaires légitimes de l'association ont également participé aux débats.